

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00883
Numéro SIREN : 316 743 095
Nom ou dénomination : SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2021 sous le numéro de dépôt 13984

Désignation de l'entreprise : <u>SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE SOLARIA</u>		Durée de l'exercice précéden		en nombre de mois * <u>1 2 </u>				
Adresse de l'entreprise <u>41 RUE DELIZY 93692 PANTIN</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1 2 </u>				
Numéro SIRET * <u>3 1 6 7 4 3 0 9 5 0 0 0 7 7</u>					Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>			
					Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement * CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	153 137	AG	103 828	49 309		
		Fonds commercial (1) AH	6 939 865	AI		6 939 865		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	524 107	AK	511 695	12 413		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	15 402	AM		15 402		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	139 029	AO		139 029		
		Constructions AP	4 691 870	AQ	2 013 774	2 678 096		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	14 675 611	AS	11 232 306	3 443 305		
		Autres immobilisations corporelles AT	7 166 660	AU	5 403 636	1 763 024		
		Immobilisations en cours AV		AW				
		Avances et acomptes AX	283 743	AY		283 743		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT					
	Autres participations CU	41 786 475	CV		41 786 475			
	Créances rattachées à des participations BB		BC					
	Autres titres immobilisés BD		BE					
	Prêts BF		BG					
	Autres immobilisations financières * BH	52 555	BI		52 555			
TOTAL (II) BJ					76 428 454	BK	19 265 238	57 163 216
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	2 978 925	BM	107 299	2 871 625		
		En cours de production de biens BN	134 618	BO		134 618		
		En cours de production de services BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	5 341 748	BS	170 454	5 171 294		
		Marchandises BT	1 595 573	BU		1 595 573		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	14 342	BW		14 342		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	9 633 849	BY	80 764	9 553 085		
		Autres créances (3) BZ	832 504	CA		832 504		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	18 000 409	CE	77 200	17 923 209		
Disponibilités CF		16 851 252	CG		16 851 252			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	431 254	CI		431 254			
	TOTAL (III) CJ	55 814 473	CK	435 717	55 378 756			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Écarts de conversion actif * (VI) CN	1 121			1 121			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO					132 244 048	1A	19 700 956	112 543 092
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	96 322
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....4 279 940...)	DA	4 279 940	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 40px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	427 994	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 40px;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 40px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	64 747 311	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 597 986	
	Subventions d'investissement	DJ	46 174	
	Provisions réglementées *	DK	970 379	
	TOTAL (II)	DL	86 069 784	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	56 906	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	56 906	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 005 780	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 40px;" type="text" value="EI"/>)	DV	1 966 554	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	96 041	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 887 751	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 405 139	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	54 939	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	26 416 204		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	199
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	112 543 092		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 416 204		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 780		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 121 470	FB	4 273 771	FC	12 395 241	
	Production vendue	}	FD	25 289 981	FE	20 665 971	FF	45 955 952
			FG	2 322 812	FH	159 742	FI	2 482 554
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	35 734 263	FK	25 099 484	FL	60 833 747	
	Production stockée *					FM	233 408	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	15 624	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	388 739	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	61 471 519	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 191 940
Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 039 129)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 747 097		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(424 105)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 894 657		
Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 190 781		
Salaires et traitements *					FY	7 668 344		
Charges sociales (10)					FZ	3 028 188		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *		GA	1 627 536	
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	277 753
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	35 385		
Autres charges (12)					GE	2 061		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	42 200 508		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	19 271 010	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 727 413	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	168 839	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	751 314	
	Différences positives de change					GN	53 641	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	3 701 206		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	78 321	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	76 233	
	Différences négatives de change					GS	246 093	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	400 646		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 300 560	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 571 570	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	170	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	56 396	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	102 666	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	159 231	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 727	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	34 487	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	334 184	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	373 398	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(214 167)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	987 228	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	5 772 190	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	65 331 956
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	49 733 970
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	15 597 986
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	2 724 166
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	160 375
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7		
(7)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	Dont cotisations facultatives obligatoires		A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements dérogatoires		334 184	102 666		
Actifs cédés		34 487	56 396		
Différence de règlements		221	170		
Divers		4 506			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA Néant *

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	7 610 245	KE	KF	22 267	
CORPORELLES	Terrains	KG	139 029	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	KJ	3 618 566	KK	KL	1 073 304
		Dont Composants L9					
		Sur sol d'autrui	KM		KN	KO	
	Dont Composants M1						
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	KP		KQ	KR		
	Dont Composants M2						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	13 683 025	KT	KU	1 012 866	
	Dont Composants M3						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	5 455 101	KW	KX	495 282
		Matériel de transport *	KY	515 086	KZ	LA	164 902
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	632 818	LC	LD	66 143
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ		
Avances et acomptes	LK	1 403 184	LL	LM	283 743		
TOTAL III	LN	25 446 808	LO	LP	3 096 240		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T		
	Autres participations	8U	6 269 627	8V	8W	35 516 848	
	Autres titres immobilisés	IP		IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	52 394	IU	IV	161	
	TOTAL IV	LQ	6 322 021	LR	LS	35 517 009	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	39 379 073	OH	OJ	38 635 516		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CO	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV	LW	7 632 512 IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	139 029 LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	4 691 870 MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	20 280	MJ	MK	14 675 611 ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	14 356	MM	MN	5 936 027 MO
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	574 398 MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	42 726	MS	MT	656 235 MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	1 403 184	ND	NE	283 743 NF	
TOTAL III	IY	1 480 546	NG	NH	26 956 912 NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		O0	M7	O7	
	Autres participations	I0		O1	OY	41 786 475 OZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	52 555 2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	NK	41 839 030 2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	1 480 546	OK	OL	76 428 454 OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

SAGE Experts-comptables janvier 2020 - Etat préparatoire.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise	SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	---------------------------------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	595 938	PF	19 585	PG		PH	615 523
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 820 197	PN	193 577	PO		PQ	2 013 774
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 350 976	QA	901 610	QB	20 280	QC	11 232 306
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 344 105	QE	302 057	QF	14 356	QG	4 631 806
	Matériel de transport	QH	204 279	QI	121 596	QJ	75 758	QK	250 116
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	470 673	QM	89 112	QN	38 071	QO	521 714
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	17 190 230	QV	1 607 951	QW	148 465	QX	18 649 716
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	17 786 168	ØP	1 627 536	ØQ	148 465	ØR	19 265 238

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	318 354	T5	T6	96 035	T8	T9	222 319		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	2 457	U3	U4	1 698	U6	U7	760		
	Matériel de transport	U8		V1	V2		V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	13 373	V8	V9	4 933	W2	W3	8 440		
	Emballages récup. et divers	W4		W6	W7		W9	X1			
	TOTAL III	X2	334 184	X4	X5	102 666	X7	X8	231 518		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	334 184	NR	NS	102 666	NT	NU	NV	231 518	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	334 184	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	102 666	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			231 518	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Désignation de l'entreprise <u>SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA</u> Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	738 860	TM	334 184	TN	102 666	TO	970 379
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	738 860	TS	334 184	TT	102 666	TU	970 379
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	20 400	4B	35 385	4C		4D	55 785
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	799	4U	1 121	4V	799	4W	1 121
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	21 199	TV	36 506	TW	799	TX	56 906
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	222 265	6P	277 753	6R	222 265	6S	277 753
	Sur comptes clients	6T	86 863	6U		6V	6 099	6W	80 764
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	750 515	6Y	77 200	6Z	750 515	7A	77 200
TOTAL III	7B	1 059 643	TY	354 953	TZ	978 879	UA	435 717	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 819 702	UB	725 643	UC	1 082 343	UD	1 463 002	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	313 138	UF	228 364			
	- financières		UG	78 321	UH	751 314			
	- exceptionnelles		UJ	334 184	UK	102 666			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise :		SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA				Néant	<input type="checkbox"/>	*
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	52 555	UV	UW	52 555	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	96 322			96 322	
	Autres créances clients		UX	9 537 527	9 537 527			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtes ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	12 420	12 420			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	316 850	316 850		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP	276 211	276 211		
	Groupe et associés (2)		VC	214 452	214 452			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12 571	12 571			
	Charges constatées d'avance		VS	431 254	431 254			
	TOTAUX		VT	10 950 163	10 801 286	VV	148 877	
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 780	5 780				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	14 000 000		14 000 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 910 838	1 910 838				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 887 751	5 887 751				
Personnel et comptes rattachés		8C	2 034 826	2 034 826				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 292 576	1 292 576				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	709 196	709 196			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	162 877	162 877			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	205 663	205 663			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	55 716	55 716				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	54 939	54 939				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	26 320 163	12 320 163	14 000 000			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	14 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise		SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE EN FEMMELE DÉPOSÉ EN INDUSTRIE ET SOLABIA				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	15 597 986	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	48 071	XE	62 897
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	14 826		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	1 048 262	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX	1 048 262
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	5 772 190	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
			- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	476 478		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	628 379	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
							TOTAL I	WR	23 586 191	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	884 811		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	36 038	XA	2 688 127	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY			
Majoration d'amortissement *							XD			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	228 001	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI	19 785 253	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	19 785 253	XO	

Désignation de l'entreprise <u>SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		818 474
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
Risque de change	8X	1 121	8Y 799
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Participation	9K	987 228	9L 831 996
Taxe solidarité	9M	59 913	9N 52 016
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	1 048 262	YO 884 811
		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	50 229 034	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 518 277			Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions	ZE					
	TOTAL I	ØF	64 747 311			Report à nouveau	ZF					
										ZG	64 747 311	
										ZH	64 747 311	
										TOTAL II		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT	226 355	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8				XQ	273 679	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	972 507	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	1 515 734	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES				ST	6 906 382	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	9 894 657	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS				9Z	1 190 781	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	1 190 781
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	7 039 031	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	5 335 575	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									ØB	7 077 087	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *					XP						
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JAL	9 785 253	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe: résultat d'ensemble		JII	5 215 204	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA

Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1	215400	20 280	20 280		
	2	218100	14 356	14 356		
	3	218200	105 590	75 758		29 831
	4	218300	42 726	38 071		4 655
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
					19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
⑦		⑧		⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3	51 103	21 271	21 271				
	4	5 293	638	638				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			21 909				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012019 et clos le: 31122019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	178,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	60 833 747
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	21 909
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	60 855 656
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	15 624
Variation positive des stocks		OD	1 696 642
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	52 091
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 764 357
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	21 424 933
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	8 143 824
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	2 061
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	29 570 818
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	33 049 195
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	33 049 195
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	/ /
Date de cessation		HR	/ /
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	55 189
EBITDA fiscal de l'exercice	b	19 947 491
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 31674309500077

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA

ADRESSE (voie) 41 RUE DELIZY

CODE POSTAL 93692 VILLE PANTIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	8
----------------------------------------------------	----	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	CEP CENTRE ETUDE ET PHYSIOLOGIE
N° SIREN (si société établie en France)	582112553	% de détention	100,00
Adresse :	N° 41	Voie	RUE DELIZY
	Code Postal 2	Commune	PANTIN
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	UCIB USINE CHIMIQUE D'IVRY LA BATAILLE
N° SIREN (si société établie en France)	573650010	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ROUTE D'OULINS
	Code Postal 28260	Commune	ANET
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIOEUROPE
N° SIREN (si société établie en France)	331900837	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ROUTE D'OULINS
	Code Postal 28260	Commune	ANET
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	SOLABIA GMBH
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal 66005	Commune	SAARBRUCKEN
		Pays	ALLEMAGEN
Forme juridique		Dénomination	SOLABIA BIOTECH
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	87,26
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	MARINGA- PARANA
		Pays	BRESIL
Forme juridique		Dénomination	SOLABIA INC
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	NEW YORK
		Pays	USA
Forme juridique	SAS	Dénomination	ALGUES ET MER
N° SIREN (si société établie en France)	398494674	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	LIEU DIT KERNIGOU
	Code Postal 29242	Commune	OUESSANT
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	ALGATECHNOLOGIES
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	79,60
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal 8884000	Commune	KIBBUTZ KETTURA
		Pays	ISRAEL

SAGE Experts-comptables janvier 2020 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA 41 RUE DELIZY 93692 PANTIN	
SIRET 3 1 6 7 4 3 0 9 5 0 0 0 7 7	Mél: brigitte.boulland@solabia.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SOLABIA	
32 RUE DELIZY 93694 PANTIN CEDEX	SIRET 3 1 6 7 4 3 0 9 5 0 0 0 7 7

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cocher la case
FABRICATION DE PRODUITS DE BASE POUR LA PHARMACIE	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* 19 785 253
	Bénéfice imposable à 28% Déficit
2 Plus-values	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
PV à long terme imposables à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%
	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOLABIA 29 RUE DELIZY 93698 PANTIN Tél: 01.48.10.19.40	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
	Date: 30032020 Lieu: PANTIN
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Qualité et nom du signataire: Président JOSSET GERARD
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

2020	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
			Néant
			PME au sens communautaire
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			<input checked="" type="checkbox"/>
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA			
41 RUE DELIZY 93692 PANTIN			
316743095			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIR	599 465		
FAM	13 806		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

2020	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
			Néant
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			<input checked="" type="checkbox"/>
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
CEP 41 RUE DELIZY 93692 PANTIN 582112553			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
MEC		1 200	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			2 000
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

2020	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
		Néant	<input checked="" type="checkbox"/>
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			<input checked="" type="checkbox"/>
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
BIOEUROPE ROUTE D'OULINS 28260 ANET 331900837			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

2020	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
			Néant
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			<input checked="" type="checkbox"/>
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
UCIB ROUTE D'OULINS 28260 ANET 573650108			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
AUT		4 178	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

**SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE A L'INDUSTRIE -
SOLABIA**

41 RUE DELIZY
93692 PANTIN

ANNEXES LEGALES

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 112 543 091,90 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 15 597 985,60 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ecart de conversion
- Composition du capital social
- Variation des capitaux propres
- Tableau d'affectation du résultat
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Incidences des évaluations dérogatoires
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Seuls les immeubles ont été identifiés comme des éléments des immobilisations décomposables, les amortissements pour dépréciations sont calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée d'utilisation de la structure et de chaque composant.

Pour les autres biens, lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptible de subir une dépréciation, elles sont amorties sur leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée (art. 322-4-5 du PCG introduit par règlement 2005-09 du CRC le 3 novembre 2005).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation et suivant le mode linéaire à défaut de mode plus adapté en fonction de l'utilisation probable du bien. La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques est portée en amortissement dérogatoire.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	de 07 à 10 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	de 05 à 12 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les frais liés à l'acquisition de titres de participation sont comptabilisés en charges. Au plan fiscal, ils font l'objet d'un retraitement extra-comptable.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Leur valeur au bilan n'est pas réévaluée lorsque la valeur liquidative est supérieure au prix d'acquisition. En revanche, la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

STOCKS

Le coût d'acquisition des matières et des fournitures comprend les frais accessoires d'achat. Le coût de production des produits intermédiaires, finis et en-cours est calculé à partir d'un coût standard corrigé des écarts annuellement constatés. Ce coût standard comprend le coût des matières premières et fournitures mises en oeuvre, les frais indirects d'atelier et d'usine. Le coût de la sous-activité est exclus de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La méthode de gestion des stocks est en FIFO.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

FONDS COMMERCIAL

A compter de l'exercice 1994, le fonds de commerce, jusqu'alors amorti comptablement sur 10 ans selon le mode linéaire, ne sera plus amorti.

Information spécifique relative à la 1ère application des nouvelles règles sur l'amortissement :
Les règles d'amortissements et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 - règlement ANC 2015-06.

Test de dépréciation annuel du fonds commercial :

La société SOLABIA a estimé que les parts de marché qui constituent le poste fonds commercial n'ont pas une durée de vie limitée et à ce titre, elles ne sont pas amorties.

Un test de dépréciation a été mis en oeuvre à la clôture de 2019 pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan, issu de l'absorption par SOLABIA de la société BOKAR en septembre 1994, constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 6.939.865 €.

Au 31 décembre 2019, le test de dépréciation prévu en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, a été réalisé ; il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

La valeur recouvrable obtenue étant supérieure à la valeur comptable du fonds commercial affecté, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

- Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les informations suite à cet événement sont les suivantes :

- . Les fermetures de site : néant
- . Le recours à des mesures de chômage partiel : néant
- . La mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État : néant
- . L'évolution du montant des créances échues non réglées : néant.

Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19 ont, à ce jour, un impact limité sur le niveau de l'activité de l'entreprise. Nous n'anticipons pas, à ce jour, de conséquences significatives sur la situation financière de l'entreprise de la société.

- Autres éléments significatifs :

Acquisition en date du 05 mars 2020 des parts de la société Laborclin Brésil à hauteur de 100%.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis conformément à la réglementation française en vigueur, notamment du règlement ANC 2014-03 jusqu'au règlement ANC 2019-01 publiés au Journal Officiel et aux principes comptables généralement admis.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Au cours de l'exercice, Solabia a :

- acquis en date du 28 mai 2019 des parts de la société ALGATECHNOLOGIES à hauteur de 80% ;
- acquis en date du 17 janvier 2019 des parts de la société SOLABIA BIOTECHNOLOGIE à hauteur de 19,64%.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 610 245		22 267
Terrains	139 029		
Constructions sur sol propre	3 618 566		1 073 304
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 683 025		1 012 866
Autres installations, agencements, aménagements	5 455 101		495 282
Matériel de transport	515 086		164 902
Matériel de bureau, informatique, mobilier	632 818		66 143
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	1 403 184		283 743
TOTAL	25 446 808		3 096 240
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	6 269 627		35 516 848
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	52 394		161
TOTAL	6 322 021		35 517 009
TOTAL GENERAL	39 379 073		38 635 516

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 632 512	
Terrains			139 029	
Constructions sur sol propre			4 691 870	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	20 280		14 675 611	
Autres installations, agencements, aménagements	14 356		5 936 027	
Matériel de transport		105 590	574 398	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	42 726		656 235	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 403 184		283 743	
TOTAL	1 480 546	105 590	26 956 912	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			41 786 475	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			52 555	
TOTAL			41 839 030	
TOTAL GENERAL	1 480 546	105 590	76 428 454	

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	595 938	19 585		615 523
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 820 197	193 577		2 013 774
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 350 976	901 610	20 280	11 232 306
Installations générales, agencements divers	4 344 105	302 057		4 631 806
Matériel de transport	204 279	121 596	75 758	250 116
Matériel de bureau, informatique, mobilier	470 673	89 112	38 071	521 714
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	17 190 230	1 607 951	148 465	18 649 716
TOTAL GENERAL	17 786 168	1 627 536	148 465	19 265 238

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	19 585				
Terrains					
Constructions sur sol propre	193 577				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	901 610			318 354	96 035
Installations générales, agencements divers	302 057			2 457	1 698
Matériel de transport	121 596				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	89 112			13 373	4 933
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 607 951			334 184	102 666
TOTAL GENERAL	1 627 536			334 184	102 666

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	738 860	334 184	102 666	970 379
TOTAL Provisions réglementées	738 860	334 184	102 666	970 379
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	20 400 799	35 385 1 121	 799	55 785 1 121
TOTAL Provisions	21 199	36 506	799	56 906
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	 222 265 86 863 750 515	 277 753 77 200	 222 265 6 099 750 515	 277 753 80 764 77 200
TOTAL Dépréciations	1 059 643	354 953	978 879	435 717
TOTAL GENERAL	1 819 702	725 643	1 082 343	1 463 002
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		313 138 78 321 334 184	228 364 751 314 102 666	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	52 555		52 555
Clients douteux ou litigieux	96 322		96 322
Autres créances clients	9 537 527	9 537 527	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 420	12 420	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	316 850	316 850	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	276 211	276 211	
Groupe et associés	214 452	214 452	
Débiteurs divers	12 571	12 571	
Charges constatées d'avance	431 254	431 254	
TOTAL GENERAL	10 950 163	10 801 286	148 877
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	5 780	5 780		
- plus d'un an	14 000 000	14 000 000		
Emprunts et dettes financières divers	1 910 838	1 910 838		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 887 751	5 887 751		
Personnel et comptes rattachés	2 034 826	2 034 826		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 292 576	1 292 576		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	709 196	709 196		
- T.V.A	162 877	162 877		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	205 663	205 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	55 716	55 716		
Autres dettes	54 939	54 939		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	26 320 163	26 320 163		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	41 786 475	41 786 475	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	619 099	619 099	
Autres créances	214 452	214 452	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	55 716	55 716	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 656 415	3 656 415	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 524	2 524	
Produits de participation	2 724 166	2 724 166	
Autres produits financiers			
Charges financières			

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ecarts de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
- Sur Immobilisations non financières				
- Sur Immobilisations financières				
- Sur créances	911		911	
- Sur dettes financières	210		210	
- Sur dettes d'exploitation				199
- Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	1 121		1 121	199

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	427 994	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	427 994	10,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Solde initial	Augmentat.	Diminution	Solde final
Capital social	4 279 940			4 279 940
Ecart de réévaluation				0
Réserve légale	427 994			427 994
Réserves statutaires ou contractuelles				0
Réserves réglementées				0
Autres réserves				0
Report à nouveau	50 229 034	14 518 277		64 747 311
Résultat de l'exercice	14 518 277	15 597 986	14 518 277	15 597 986
Subventions d'investissement	61 276		15 102	46 174
Provisions réglementées	738 860	334 184	102 666	970 379
TOTAUX	70 255 382	30 450 447	14 636 045	86 069 784

Tableau d'affectation du résultat

Affectation du résultat	Montant
Réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice précédent	50 229 034
Résultat de l'exercice précédent	14 518 277
TOTAL DES ORIGINES	64 747 311
Réserve légale	
Dividendes	
Report à nouveau	64 747 311
TOTAL DES AFFECTATIONS	64 747 311

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	12 395 241
Ventes de produits finis	45 955 952
Prestations de services	2 482 554
TOTAL	60 833 747

Répartition par marché géographique	Montant
France	35 734 263
Etranger	25 099 484
TOTAL	60 833 747

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	22 571 570	6 442 739
Résultat exceptionnel (et participation)	-214 167	-296 316
Résultat comptable	21 279 872	5 681 886

Commentaires :

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus : LCL : crédit d'équipement échéance 05/05/2021 LCL : crédit d'équipement échéance 30/04/2024 LCL : caution douanes acte global de cautionnement BNP : crédit d'investissement	 2 000 000 20 000 000 90 000 10 000 000
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Amortissements dérogatoires	300 817
Subvention d'investissements	14 314
Ecart conversion actif	347
TOTAL	315 479
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Provision pour pertes de change	347
Provision C3S	18 573
Ecart conversion passif	62
Participation des salariés	306 041
TOTAL	325 023
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	-9 544
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Solabia SAS est la société-mère du groupe fiscal composé des sociétés

- UCIB (SIRET 573650108 00026),

- CEP (SIRET 582112553 00059),

- Bioeurope (SIRET 331900837 00047).

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	84 589
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	84 589

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	43
Agents de maîtrise et techniciens	77
Employés	58
Ouvriers	
TOTAL	178

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Les indemnités de départ en retraite non comptabilisées s'élèvent à 1 200 656 euros.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société Solabia est la société-mère du groupe consolidé.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	4 279 940	4 279 940	4 279 940	4 279 940	4 279 940
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	427 994	427 994	427 994	427 994	427 994
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	60 833 747	56 206 922	50 723 715	46 348 079	41 394 636
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	22 641 011	21 561 688	19 881 687	16 605 048	13 429 217
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	5 772 190	5 017 994	4 448 316	3 937 857	2 598 976
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	16 868 821	16 543 694	15 433 371	12 667 191	10 830 241
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	15 597 986	14 518 277	13 888 227	11 571 936	9 907 726
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>				3 637 949	1 968 772
g) <i>Participation des salariés</i>	987 228	831 996	812 573	762 157	624 646
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	39	39	36	30	25
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	36	34	32	27	23
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>				9	5
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>	178	169	156	158	153
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	7 668 344	7 439 846	6 723 997	6 565 194	6 355 605
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	3 028 188	2 973 258	2 745 305	2 708 648	2 639 140

SOCIÉTÉ LA BIOCHIMIE APPLIQUÉE « SOLABIA » S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.279.940 euros

Siège social : 41 rue Delizy, 93692 PANTIN

316 743 095 R.C.S. BOBIGNY

DECISIONS COLLECTIVES DU 15 SEPTEMBRE 2020

Extrait de PROCES-VERBAL

QUATRIEME DECISION

La collectivité des Associés constate que le résultat net de l'exercice s'élève à **15.597.986 euros**
qui, majoré du report à nouveau de : **64.747.311 euros**
représente une somme distribuable de : 80.345.297 euros

La collectivité des Associés décide à l'unanimité de répartir cette somme de la manière suivante :

(1) report à nouveau **80.345.297 euros**

SEPTIEME DECISION

La collectivité des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

SOCIÉTÉ LA BIOCHIMIE APPLIQUÉE « SOLABIA » S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.279.940 euros
Siège social : 41 rue Delizy, 93692 PANTIN
316 743 095 R.C.S. BOBIGNY

DECISIONS COLLECTIVES DU 15 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Monsieur Gérard Josset, Président associé de la société SOLABIA S.A.S. a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 par la collectivité des Associés de la société SOLABIA S.A.S., établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

De leurs cotés, les Commissaires aux comptes ont procédé aux contrôles et vérifications prévues par la loi. Leurs opinions sur les comptes annuels sont consignées dans leurs rapports sur les comptes annuels.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

1. Activité de la Société au cours de l'exercice 2019

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 61.471.519 € au titre de l'exercice, contre 56.040.188 € l'exercice précédent.

2. Résultats de la Société

Le compte de résultat se solde par un bénéfice de 15.597.986 € contre un bénéfice de 14.518.277 € l'exercice précédent.

3. Evénements postérieurs à la clôture et perspectives 2020

Il est rappelé l'acquisition stratégique à 100 % par SOLABIA de la société brésilienne LABORCLIN Ltd, le 5 mars 2020, pour un montant de 13.305.000 €, afin de compléter l'offre du Groupe en diagnostique.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au

compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les informations suite à cet évènement sont les suivantes :

- . Les fermetures de site : néant
- . Le recours à des mesures de chômage partiel : néant
- . La mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État : néant
- . L'évolution du montant des créances échues non réglées : néant.

Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19 ont, à ce jour, un impact limité sur le niveau de l'activité de l'entreprise. Nous n'anticipons pas, à ce jour, de conséquences significatives sur la situation financière de l'entreprise de la société.

4. Activité en matière de R&D – Montant de la participation des salariés aux résultats.

Les frais de Recherche & Développement représentent 3,31 % du chiffre d'affaires. Le montant de la participation s'est élevé à 987.228 € contre 831.996 € l'exercice précédent.

5. Etat de l'endettement

Les dettes auprès des filiales s'élèvent à 55.716 € et à 14.005.780 € auprès des établissements de crédit.

6. Délai des règlements fournisseurs et clients

Le solde fournisseur qui s'élève au 31 décembre 2019 à 5.344.975 € TTC, contre 5.629.960 € TTC au 31 décembre 2018, est soldé au maximum à 60 jours date de facture.

Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	7					69
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	-73 180 TTC	-971 772 TTC	-924 841 TTC	-375 795 TTC	-60 827 TTC	-2 333 236 TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	-0,3%	-3,4%	-3,3%	-1,3%	-0,2%	-8,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux					

Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	181					627
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	287 799 TTC	960 636 TTC	180 432 TTC	35 753 TTC	75 600 TTC	1 252 422 TTC
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0,5%	1,6%	0,3%	0,1%	0,1%	2,1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	7					
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	96 322,01 TTC					
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux					

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de **15.597.986 euros**
qui, majoré du report à nouveau de : **64.747.311 euros**
représente une somme distribuable de : 80.345.297 euros

La collectivité des Associés décide à l'unanimité de répartir cette somme de la manière suivante :

(1) report à nouveau **80.345.297 euros**

Conformément aux dispositions prévues par l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Dividende / action
2016	3.637.949 €	8,50 €
2017	/ €	/ €
2018	/ €	/ €

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le rapport spécial des Commissaires aux comptes vous présente toutes les informations concernant les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.
Les conventions courantes visées à l'article L 227-11 du Code de commerce ont été communiquées aux Commissaires aux comptes.

ACTIVITE FILIALES

La société **U.C.I.B. S.A.S.** a réalisé :

- un chiffre d'affaires net de 10.680.209 € et un bénéfice de 2.403.904 € ; contre
- un chiffre d'affaires net de 9.602.388 € et un bénéfice de 1.939.625 € lors du précédent exercice.

La société **C.E.P. S.A.S.** a réalisé :

- un chiffre d'affaires net de 4.204.853 € et un bénéfice de 1.303.205 € ; contre
- un chiffre d'affaires net de 4.413.554 € et un bénéfice de 1.422.375 € lors du précédent exercice.

La société **BIOEUROPE S.A.S.**, centre de R&D du groupe, a réalisé :

- un chiffre d'affaires net de 1.489.400 € et un bénéfice de 109.384 € ; contre
- un chiffre d'affaires net de 1.490.000 € et un bénéfice de 109.859 € lors du précédent exercice.

La société **ALGUES & MER S.A.S.**, a réalisé :

- un chiffre d'affaires net de 1.451.428 € et un bénéfice de 474.330 € ; contre
- un chiffre d'affaires net de 888.410 € et un bénéfice de 249.988 € lors du précédent exercice.

La société **SOLABIA BIOTECNOLOGICA LDTA** a réalisé :

- un chiffre d'affaires de 10.151.490 € et un bénéfice de 1.472.162 € ; contre
- un chiffre d'affaires de 9.861.181 € et un bénéfice de 1.253.612 € lors du précédent exercice.

La société **SOLABIA USA INC.** a réalisé :

- un chiffre d'affaires de 5.181.937 € et un bénéfice de 513.479 € ; contre
- un chiffre d'affaires de 3.836.261 € et un bénéfice de 285.720 € lors du précédent exercice.

La société **SOLABIA GmbH** a réalisé :

- un chiffre d'affaires de 1.446.464 € et un bénéfice de 325.162 € contre
- un chiffre d'affaires de 1.363.334 € et un bénéfice de 310.441 € lors du précédent exercice.

La société **ALGATECHNOLOGIES LTD** a réalisé :

- un chiffre d'affaires de 15.397.929 € et un bénéfice de 727.040 €.

REPARTITION DU CAPITAL

Au cours de l'exercice 2019, le capital social n'a pas été modifié, il reste fixé à 4.279.940 € divisé en 427.994 actions de 10 €.

Le Président

SEREC AUDIT
Commissaire aux Comptes
70bis, rue Mademoiselle
75015 PARIS

S E C A P
Commissaire aux Comptes
44, rue Pasquier
75008 PARIS

SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE
« SO.LA.BLA »
Société par Action Simplifiée
41, rue Delizy
93500 PANTIN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

SEREC AUDIT
Commissaire aux Comptes
70bis, rue Mademoiselle
75015 PARIS

S E C A P
Commissaire aux Comptes
44, rue Pasquier
75008 PARIS

SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEE
« SOLABIA »
Société par Actions Simplifiée
41, rue Delizy
93500 PANTIN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés de la société SOLABIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLABIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 22 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les stocks sont évalués suivant la méthode décrite dans l'annexe page 2. Dans ce contexte, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondages, sa correcte application.
- Les immobilisations et encours immobilisés sont évalués suivant la méthode décrite dans l'annexe page 2. Dans ce contexte, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondages, sa correcte application.
- Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société pour l'évaluation des titres de participation en fin de période et avons vérifié sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 22 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

SEREC AUDIT


Benoît GRENIER

SECAP


Michel MONOD

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	153 137	103 828	49 309	0,04	54 884	0,07
Fonds commercial	6 939 865		6 939 865	6,17	6 939 865	8,38
Autres immobilisations incorporelles	524 107	511 695	12 413	0,01		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	15 402		15 402	0,01	19 558	0,02
Terrains	139 029		139 029	0,12	139 029	0,17
Constructions	4 691 870	2 013 774	2 678 096	2,38	1 798 369	2,17
Installations techniques, matériel & outillage industriels	14 675 611	11 232 306	3 443 305	3,06	3 332 049	4,02
Autres immobilisations corporelles	7 166 660	5 403 636	1 763 024	1,57	1 583 948	1,91
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	283 743		283 743	0,25	1 403 184	1,89
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	41 786 475		41 786 475	37,13	6 269 627	7,57
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	52 555		52 555	0,05	52 394	0,06
TOTAL (I)	76 428 454	19 265 238	57 163 216	50,79	21 592 906	26,07
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 978 925	107 299	2 871 625	2,55	2 504 701	3,02
En cours de production de biens	134 618		134 618	0,12	112 756	0,14
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	5 341 748	170 454	5 171 294	4,59	4 247 060	5,13
Marchandises	1 595 573		1 595 573	1,42	1 267 439	1,53
Avances & acomptes versés sur commandes	14 342		14 342	0,01	268 737	0,32
Clients et comptes rattachés	9 633 849	80 764	9 553 085	8,49	8 870 342	10,71
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	12 420		12 420	0,01	12 337	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques					1 312 368	1,58
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	316 850		316 850	0,28	511 635	0,62
. Autres	503 234		503 234	0,45	284 549	0,34
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	18 000 409	77 200	17 923 209	15,93	17 247 235	20,82
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	16 851 252		16 851 252	14,97	24 321 553	29,36
Charges constatées d'avance	431 254		431 254	0,38	276 529	0,33
TOTAL (II)	55 814 473	435 717	55 378 756	49,21	61 237 240	73,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	1 121		1 121	0,00	799	0,00
TOTAL ACTIF (0 à V)	132 244 048	19 700 956	112 543 092	100,00	82 830 944	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 4 279 940)	4 279 940	3,80	4 279 940	5,17
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	427 994	0,38	427 994	0,52
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	64 747 311	57,53	50 229 034	60,84
Résultat de l'exercice	15 597 986	13,86	14 518 277	17,53
Subventions d'investissement	46 174	0,04	61 276	0,07
Provisions réglementées	970 379	0,86	738 860	0,89
TOTAL(I)	86 069 784	76,48	70 255 382	84,82
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	56 906	0,05	21 199	0,03
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	56 906	0,05	21 199	0,03
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	14 000 000	12,44		
. Découverts, concours bancaires	5 780	0,01	5 383	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 910 838	1,70	1 772 141	2,14
. Associés	55 716	0,05	881 710	1,06
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	96 041	0,09	18 693	0,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 887 751	5,23	6 575 929	7,94
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 034 826	1,81	1 813 371	2,19
. Organismes sociaux	1 292 576	1,15	1 317 397	1,59
. Etat, impôts sur les bénéfiques	709 196	0,63		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	162 877	0,14		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	205 663	0,18	149 010	0,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	54 939	0,05	4 157	0,01
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	26 416 204	23,47	12 537 793	15,14
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	199	0,00	16 571	0,02
TOTAL PASSIF (I à V)	112 543 092	100,00	82 830 944	100,00

SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE , SOLABIA
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 02/07/2020

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	12 395 241		12 395 241	20,38	11 742 625	20,89	652 616	5,56	
Production vendue biens	45 955 952		45 955 952	75,54	42 107 021	74,91	3 848 931	9,14	
Production vendue services	2 482 554		2 482 554	4,08	2 357 276	4,19	125 278	5,31	
Chiffres d'Affaires Nets	60 833 747		60 833 747	100,00	56 206 922	100,00	4 626 825	8,23	
Production stockée			233 408	0,38	-748 951	-1,32	982 359	131,16	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			15 624	0,03	22 943	0,04	-7 319	-31,89	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			388 739	0,64	559 273	1,00	-170 534	-30,48	
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)			61 471 519	101,05	56 040 188	99,70	5 431 331	9,69	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 191 940	16,75	9 006 036	16,02	1 185 904	13,17	
Variation de stock (marchandises)			-1 039 129	-1,70	-58 294	-0,09	-980 835	N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 747 097	16,02	7 533 640	13,40	2 213 457	29,38	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-424 105	-0,69	-85 039	-0,14	-339 066	-398,71	
Autres achats et charges externes			9 894 657	16,27	8 217 291	14,62	1 677 366	20,41	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 190 781	1,96	1 181 795	2,10	8 986	0,76	
Salaires et traitements			7 668 344	12,61	7 439 846	13,24	228 498	3,07	
Charges sociales			3 028 188	4,98	2 973 258	5,29	54 930	1,85	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 627 536	2,68	1 311 028	2,33	316 508	24,14	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			277 753	0,46	268 916	0,48	8 837	3,29	
Dotations aux provisions pour risques et charges			35 385	0,06			35 385	N/S	
Autres charges			2 061	0,00	75 243	0,13	-73 182	-97,25	
Total des charges d'exploitation (II)			42 200 508	69,37	37 863 719	67,36	4 336 789	11,45	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			19 271 010	31,68	18 176 469	32,34	1 094 541	6,02	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			2 727 413	4,48	2 934 148	5,22	-206 735	-7,04	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			168 839	0,28	86 487	0,15	82 352	95,22	
Reprises sur provisions et transferts de charges			751 314	1,24	7 229	0,01	744 085	N/S	
Différences positives de change			53 641	0,09	57 099	0,10	-3 458	-6,05	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			3 701 206	6,08	3 084 962	5,49	616 244	19,98	
Dotations financières aux amortissements et provisions			78 321	0,13	751 314	1,34	-672 993	-89,57	
Intérêts et charges assimilées			76 233	0,13	32 855	0,06	43 378	132,03	
Différences négatives de change			246 093	0,40	25 701	0,05	220 392	857,52	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			400 646	0,66	809 870	1,44	-409 224	-50,52	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			3 300 560	5,43	2 275 092	4,05	1 025 468	45,07	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			22 571 570	37,10	20 451 561	36,39	2 120 009	10,37	

SOCIETE LA BIOCHIMIE APPLIQUEEE A L'INDUSTRIE - SOLABIA
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 02/07/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation absolue (12 / 12)	%
	31/12/2019 (12 mois)		31/12/2018 (12 mois)			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	170	0,00	6 940	0,01	-6 770	-97,54
Produits exceptionnels sur opérations en capital	56 396	0,09	49 500	0,09	6 896	13,93
Reprises sur provisions et transferts de charges	102 666	0,17	109 716	0,20	-7 050	-6,42
Total des produits exceptionnels (VII)	159 231	0,26	166 156	0,30	-6 925	-4,16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 727	0,01	367	0,00	4 360	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34 487	0,06	6 444	0,01	28 043	435,18
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	334 184	0,55	242 638	0,43	91 546	37,73
Total des charges exceptionnelles (VIII)	373 398	0,61	249 449	0,44	123 949	49,69
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-214 167	-0,34	-83 293	-0,14	-130 874	-157,11
Participation des salariés (IX)	987 228	1,62	831 996	1,48	155 232	18,66
Impôts sur les bénéfices (X)	5 772 190	9,49	5 017 994	8,93	754 196	15,03
Total des Produits (I+III+V+VII)	65 331 956	107,39	59 291 306	105,49	6 040 650	10,19
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	49 733 970	81,75	44 773 029	79,66	4 960 941	11,08
RÉSULTAT NET	15 597 986	25,64	14 518 277	25,83	1 079 709	7,44
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 112 543 091,90 et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 15 597 985,60 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ecarts de conversion
- Composition du capital social
- Variation des capitaux propres
- Tableau d'affectation du résultat
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Incidences des évaluations dérogatoires
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Seuls les immeubles ont été identifiés comme des éléments des immobilisations décomposables, les amortissements pour dépréciations sont calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée d'utilisation de la structure et de chaque composant.

Pour les autres biens, lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptible de subir une dépréciation, elles sont amorties sur leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée (art. 322-4-5 du PCG introduit par règlement 2005-09 du CRC le 3 novembre 2005.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation et suivant le mode linéaire à défaut de mode plus adapté en fonction de l'utilisation probable du bien. La différence entre les amortissement fiscaux et les amortissements économiques est portée en amortissement dérogatoire.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	de 07 à 10 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	de 05 à 12 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les frais liés à l'acquisition de titres de participation sont comptabilisés en charges. Au plan fiscal, ils font l'objet d'un retraitement extra-comptable.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Leur valeur au bilan n'est pas réévaluée lorsque la valeur liquidative est supérieure au prix d'acquisition. En revanche, la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

STOCKS

Le coût d'acquisition des matières et des fournitures comprend les frais accessoires d'achat.

Le coût de production des produits intermédiaires, finis et en-cours est calculé à partir d'un coût standard corrigé des écarts annuellement constatés.

Ce coût standard comprend le coût des matières premières et fournitures mises en oeuvre, les frais indirects d'atelier et d'usine.

Le coût de la sous-activité est exclus de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La méthode de gestion des stocks est en FIFO.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

FONDS COMMERCIAL

A compter de l'exercice 1994, le fonds de commerce, jusqu'alors amorti comptablement sur 10 ans selon le mode linéaire, ne sera plus amorti.

Information spécifique relative à la 1ère application des nouvelles règles sur l'amortissement :
Les règles d'amortissements et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 - règlement ANC 2015-06.

Test de dépréciation annuel du fonds commercial :

La société SOLABIA a estimé que les parts de marché qui constituent le poste fonds commercial n'ont pas une durée de vie limitée et à ce titre, elles ne sont pas amorties.

Un test de dépréciation a été mis en oeuvre à la clôture de 2019 pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan, issu de l'absorption par SOLABIA de la société BOKAR en septembre 1994, constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 6.939.865 €.

Au 31 décembre 2019, le test de dépréciation prévu en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, a été réalisé ; il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

La valeur recouvrable obtenue étant supérieure à la valeur comptable du fonds commercial affecté, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

- Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les informations suite à cet événement sont les suivantes :

- . Les fermetures de site : néant
- . Le recours à des mesures de chômage partiel : néant
- . La mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État : néant
- . L'évolution du montant des créances échues non réglées : néant.

Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19 ont, à ce jour, un impact limité sur le niveau de l'activité de l'entreprise. Nous n'anticipons pas, à ce jour, de conséquences significatives sur la situation financière de l'entreprise de la société.

- Autres éléments significatifs :

Acquisition en date du 05 mars 2020 des parts de la société Laborclin Brésil à hauteur de 100%.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis conformément à la réglementation française en vigueur, notamment du règlement ANC 2014-03 jusqu'au règlement ANC 2019-01 publiés au Journal Officiel et aux principes comptables généralement admis.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Au cours de l'exercice, Solabia a :

- acquis en date du 28 mai 2019 des parts de la société ALGATECHNOLOGIES à hauteur de 80% ;
- acquis en date du 17 janvier 2019 des parts de la société SOLABIA BIOTECHNOLOGIE à hauteur de 19,64%.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 610 245		22 267
Terrains	139 029		
Constructions sur sol propre	3 618 566		1 073 304
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 683 025		1 012 866
Autres installations, agencements, aménagements	5 455 101		495 282
Matériel de transport	515 086		164 902
Matériel de bureau, informatique, mobilier	632 818		66 143
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	1 403 184		283 743
TOTAL	25 446 808		3 096 240
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	6 269 627		35 516 848
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	52 394		161
TOTAL	6 322 021		35 517 009
TOTAL GENERAL	39 379 073		38 635 516

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 632 512	
Terrains			139 029	
Constructions sur sol propre			4 691 870	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	20 280		14 675 611	
Autres installations, agencements, aménagements	14 356		5 936 027	
Matériel de transport		105 590	574 398	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	42 726		656 235	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 403 184		283 743	
TOTAL	1 480 546	105 590	26 956 912	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			41 786 475	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			52 555	
TOTAL			41 839 030	
TOTAL GENERAL	1 480 546	105 590	76 428 454	

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	595 938	19 585		615 523
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 820 197	193 577		2 013 774
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 350 976	901 610	20 280	11 232 306
Installations générales, agencements divers	4 344 105	302 057		4 631 806
Matériel de transport	204 279	121 596	75 758	250 116
Matériel de bureau, informatique, mobilier	470 673	89 112	38 071	521 714
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	17 190 230	1 607 951	148 465	18 649 716
TOTAL GENERAL	17 786 168	1 627 536	148 465	19 265 238

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	19 585				
Terrains					
Constructions sur sol propre	193 577				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	901 610			318 354	96 035
Installations générales, agencements divers	302 057			2 457	1 698
Matériel de transport	121 596				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	89 112			13 373	4 933
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 607 951			334 184	102 666
TOTAL GENERAL	1 627 536			334 184	102 666

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	738 860	334 184	102 666	970 379
TOTAL Provisions réglementées	738 860	334 184	102 666	970 379
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	20 400 799	35 385 1 121	 799	55 785 1 121
TOTAL Provisions	21 199	36 506	799	56 906
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	 222 265 86 863 750 515	 277 753 77 200	 222 265 6 099 750 515	 277 753 80 764 77 200
TOTAL Dépréciations	1 059 643	354 953	978 879	435 717
TOTAL GENERAL	1 819 702	725 643	1 082 343	1 463 002
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		313 138 78 321 334 184	228 364 751 314 102 666	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	52 555		52 555
Clients douteux ou litigieux	96 322		96 322
Autres créances clients	9 537 527	9 537 527	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 420	12 420	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	316 850	316 850	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	276 211	276 211	
Groupe et associés	214 452	214 452	
Débiteurs divers	12 571	12 571	
Charges constatées d'avance	431 254	431 254	
TOTAL GENERAL	10 950 163	10 801 286	148 877
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	5 780	5 780		
- plus d'un an	14 000 000	14 000 000		
Emprunts et dettes financières divers	1 910 838	1 910 838		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 887 751	5 887 751		
Personnel et comptes rattachés	2 034 826	2 034 826		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 292 576	1 292 576		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	709 196	709 196		
- T.V.A	162 877	162 877		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	205 663	205 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	55 716	55 716		
Autres dettes	54 939	54 939		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	26 320 163	26 320 163		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	41 786 475	41 786 475	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	619 099	619 099	
Autres créances	214 452	214 452	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	55 716	55 716	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 656 415	3 656 415	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 524	2 524	
Produits de participation	2 724 166	2 724 166	
Autres produits financiers			
Charges financières			

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	155 607
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	288 782
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 840
DISPONIBILITES	44
TOTAL	508 273

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 780
Emprunts et dettes financières divers	8 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	530 552
Dettes fiscales et sociales	2 809 084
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	54 028
TOTAL	3 407 567

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	431 254	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	431 254	

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ecart de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
- Sur Immobilisations non financières				
- Sur Immobilisations financières				
- Sur créances	911		911	
- Sur dettes financières	210		210	
- Sur dettes d'exploitation				199
- Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	1 121		1 121	199

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	427 994	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	427 994	10,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Solde initial	Augmentat.	Diminution	Solde final
Capital social	4 279 940			4 279 940
Ecart de réévaluation				0
Réserve légale	427 994			427 994
Réserves statutaires ou contractuelles				0
Réserves réglementées				0
Autres réserves				0
Report à nouveau	50 229 034	14 518 277		64 747 311
Résultat de l'exercice	14 518 277	15 597 986	14 518 277	15 597 986
Subventions d'investissement	61 276		15 102	46 174
Provisions réglementées	738 860	334 184	102 666	970 379
TOTAUX	70 255 382	30 450 447	14 636 045	86 069 784

Tableau d'affectation du résultat

Affectation du résultat	Montant
Réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice précédent	50 229 034
Résultat de l'exercice précédent	14 518 277
TOTAL DES ORIGINES	64 747 311
Réserve légale	
Dividendes	
Report à nouveau	64 747 311
TOTAL DES AFFECTATIONS	64 747 311

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	12 395 241
Ventes de produits finis	45 955 952
Prestations de services	2 482 554
TOTAL	60 833 747

Répartition par marché géographique	Montant
France	35 734 263
Etranger	25 099 484
TOTAL	60 833 747

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	22 571 570	6 442 739
Résultat exceptionnel (et participation)	-214 167	-296 316
Résultat comptable	21 279 872	5 681 886

Commentaires :

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus : LCL : crédit d'équipement échéance 05/05/2021 LCL : crédit d'équipement échéance 30/04/2024 LCL : caution douanes acte global de cautionnement BNP : crédit d'investissement	 2 000 000 20 000 000 90 000 10 000 000
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Amortissements dérogatoires	300 817
Subvention d'investissements	14 314
Ecart conversion actif	347
TOTAL	315 479
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Provision pour pertes de change	347
Provision C3S	18 573
Ecart conversion passif	62
Participation des salariés	306 041
TOTAL	325 023
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	-9 544
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Solabia SAS est la société-mère du groupe fiscal composé des sociétés

- UCIB (SIRET 573650108 00026),
- CEP (SIRET 582112553 00059),
- Bioeurope (SIRET 331900837 00047).

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	84 589
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	84 589

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	43
Agents de maîtrise et techniciens	77
Employés	58
Ouvriers	
TOTAL	178

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Les indemnités de départ en retraite non comptabilisées s'élèvent à 1 200 656 euros.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société Solabia est la société-mère du groupe consolidé.

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	4 279 940	4 279 940	4 279 940	4 279 940	4 279 940
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	427 994	427 994	427 994	427 994	427 994
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	60 833 747	56 206 922	50 723 715	46 348 079	41 394 636
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	22 641 011	21 561 688	19 881 687	16 605 048	13 429 217
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	5 772 190	5 017 994	4 448 316	3 937 857	2 598 976
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	16 868 821	16 543 694	15 433 371	12 667 191	10 830 241
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	15 597 986	14 518 277	13 888 227	11 571 936	9 907 726
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>				3 637 949	1 968 772
g) <i>Participation des salariés</i>	987 228	831 996	812 573	762 157	624 646
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	39	39	36	30	25
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	36	34	32	27	23
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>				9	5
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>	178	169	156	158	153
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	7 668 344	7 439 846	6 723 997	6 565 194	6 355 605
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	3 028 188	2 973 258	2 745 305	2 708 648	2 639 140

